

## Du trèfle aux landes, la même cohérence

Les rencontres annuelles de la commission Systèmes de production économes et autonomes (SPEA) du Réseau Civam viennent de se terminer. Ce fut un plaisir pour le Civam en Limousin d'accueillir ces journées.

En 20 km, de la visite de ma ferme à celle de mon collègue Jacques Gauvreau (lire p. 4), nous sommes passés de la montagne couverte de bruyère au large plateau et ses prés enherbés, des brebis aux vaches limousines. Ce déplacement a permis à chacun de saisir la diversité des contextes de travail présents dans la géographie de la moyenne montagne. Les paysages, les végétations, le climat changent. L'impression d'abondance ou de dureté aussi.

**Pâturage.** Dans cette diversité, au Civam Adapa et à l'échelle du pôle Agriculture durable de moyenne montagne (ADMM), nous avons su construire au gré des journées les uns chez les autres, des formations, des rencontres avec d'autres régions, une cohérence de travail qui réaffirme le liens entre production et territoire. Lorsque l'on est éleveur, ce lien place le pâturage au cœur de la ferme. Indépendamment de la bruyère ou du trèfle, l'organisation du système est pensée pour que l'essentiel de la production se fasse avec des animaux à l'extérieur, en train de cueillir et ruminer leur nourriture.

Cela engage de nombreux choix : les cycles de production collent aux cycles végétatifs, parfois interrompus quand l'hiver s'impose ; le cortège végétal de la ferme demande à être accompagné ou réorienté, la clôture devient l'outil principal ; le bâtiment et le fourrage récoltés sont là pour attendre des jours cléments, ou accélérer les croissances quand s'ajoutent les céréales. Et au fi-

**Les animaux de Cédric au pâturage. Bruyères, sorbiers et myrtilliers au menu.**

nal, apparaît la possibilité de finir ses animaux au pâturage, tout simplement, même si cela contredit bien des habitudes commerciales ou réglementaires : mes "agneaux" de 16 mois sont par exemple partiellement exclus de la Pac.

Voilà donc une après-midi en extérieur à discuter des systèmes pâturants, un de nos thèmes de travail transversaux -comme celui des grandes cultures, de l'accompagnement, de l'évaluation- qui s'articulent avec nos accroches territoriales, de l'Ouest, du Massif Central, ou d'ailleurs.

**Nature et politiques publiques.** La place de la nature dans nos pratiques agricoles, était aussi au menu de nos discussions, en particulier l'intégration de cette question dans les politiques publiques : Pac, MAE et PSE (paiement des services environnementaux, lire page 9). Ce qui nous a amenés à une réflexion sur notre métier : nous sommes d'abord producteurs d'une alimentation de qualité sur des fermes durables. Mais à cette action première, s'ajoutent de nouvelles problématiques en terme de biodiversité, de paysage, d'eau, de territoire. Nous allons maintenant faire circuler les premiers éléments de cette réflexion aux groupes pour construire une approche commune de notre métier et des campagnes.

*Cédric Deguillaume,  
adhérent du Civam Adapa,  
administrateur au Réseau Civam.*



## Sommaire

- **Initiatives** 2-3
  - . Paca : les ressources du projet Smart
  - . Bretagne : L'Adage en Galice
  - . Loire-Atlantique : rencontres nationales maïs population
- **Pâtures et Cie** 4-5
  - . Engraisser à l'herbe, ça vaut le coup
  - . L'écho des pâtures
- **Cultures économes** 6-7
  - . Transition au Gaec Ursule (Vendée)
  - . L'écho de la recherche : la transition mieux cernée
  - . L'écho des cultures : maïs-population
- **Politiques publiques** 8
  - . Rendez-vous : Elysée, Matignon, FNH
  - . EGA : la consultation a démarré
  - . Les PSE en débat
- **Ailleurs** 10
  - . Coordination Sud et Accompagnement
- **Repères** 11
  - . En lait, le changement de système plus rentable que l'agrandissement !
- **A lire, à voir** 12
  - ... Formations
  - ... Agenda



## RÉSEAU CIVAM

Les journées nationales 2017 de Réseau Civam se déroulent les 14, 15 et 16 novembre à Logonna-Daoulas (Finistère). Le thème : "Cohabitation des modèles de production agricole : de la place pour tous... Vraiment ?" Avec débats, visite de fermes (marine et terrestres), soirée, fest-noz.

Pour ne pas compliquer l'organisation, **inscrivez-vous très VITE** et venez nombreux : "les débats qui s'y dérouleront permettront de guider le Conseil d'Administration de Réseau Civam dans ces orientations à venir" rappelle Quentin Delachapelle, le président du Réseau Civam.

Contact : [david.fimat@civam.org](mailto:david.fimat@civam.org)  
Inscriptions en ligne sur <https://tinyurl.com/jncivam17>

## NORMANDIE

Le groupe de l'Avranchin s'est constitué en avril. Composé de 7 fermes principalement laitières, il s'est déjà réuni 4 fois : une 1<sup>ère</sup> fois sur le fonctionnement du groupe (fréquence des rencontres, sujets à aborder, principes de fonctionnement) ; une 2<sup>ème</sup> sur la conservation des fourrages à base d'herbe ; une 3<sup>ème</sup> sur les principes d'une bonne gestion à l'herbe ; la 4<sup>ème</sup> sur la ration hivernale.

Contact : Fabienne Bois, 02 32 70 19 50.

## BRETAGNE

Le Cedapa a organisé 4 "portes ouvertes d'automne" à thèmes : système herbager & conversion bio ; bovidu & accès au pâturage ; installation ; les résultats du groupe "vélages groupés de printemps".

Contact : Anne-Gaud Millorit, 02 96 74 75 50.

## PAYS DE LA LOIRE

Le Civam AD 49 a réalisé le dimanche 1<sup>er</sup> octobre une journée ouverte à tous chez Olivier Chéné (le Pin-en-Mauges) avec visite et débat : "Demain dans nos assiettes ? La transition agricole et alimentaire en débat !" ; un rallye détermination floristique, une journée gestion pérenne du bocage.

Contacts : Olivia Tremblay, Elise Nerbusson, Maureen de Mey, 02 41 39 48 75.

## CHAMPAGNE-ARDENNES

Le Civam Oasis a tenu en septembre son AG suivie d'une ferme ouverte au GAEC ARC-en-Ciel de Saint des Tourbes (ferme Dephy), d'un pot et d'un repas.

Contact : Charène Koob, 09 83 46 99 36.

"Visite du verger-maraîcher de la ferme Brin de Terre", chez Nicolas Bénard et Hélène Barbot : une des ressources en vidéo du Casdar Smart sur [youtube.com](https://www.youtube.com)



## Paca

# Des légumes dans les fruitiers

Les ressources du Casdar et du Réseau Smart sont en ligne.

Initié en 2014 par un réseau national de partenaires (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique, Chambres d'Agriculture, Association Française d'Agroforesterie, GR Civam Paca...), le projet CasDar Smart, consacré à l'étude des associations fruitiers / légumes, systèmes plus couramment appelés "vergers-maraîchers", touche à sa fin.

Cette agroforesterie, de plus en plus courante dans les projets d'installation en maraîchage et souvent associée à des débouchés en circuits courts, a suscité un tel engouement ces dernières années qu'il a paru indispensable aux partenaires du projet de mettre en lien les porteurs de projets et agriculteurs installés et/ou intéressés et d'encourager la production de connaissances sur ces systèmes peu connus.

Au delà des références techniques, difficiles à acquérir dans ce type de projet du fait de la complexité des systèmes rencontrés, ce sont les échanges qui apportent le plus aux praticiens, qui se reconnaissent et

s'entraident dans cette nouvelle façon de cultiver les légumes avec les arbres.

Afin de donner de la lisibilité au travail mené par ces maraîchers pionniers, le réseau Smart a travaillé à la conception de différents livrables, en libre accès sur le site web du Réseau Agricultures Durables en Méditerranée (ADMED). A savoir une page Youtube dédiée aux vidéos réalisées dans le cadre du projet ; un guide de conception de parcelles en verger-maraîcher, réalisé par les partenaires à partir des observations de terrain et des conseils des agriculteurs ; 25 fiches expériences retraçant la démarche de création de parcelles, des éléments sur leur conduite... réalisées chez des maraîchers à travers la France. : <http://ad-mediterranee.org/Vergers-maraichers-les-experiences>

Florian Carlet,  
Agricultures durables en Méditerranée.  
[florian.carlet@civampaca.org](mailto:florian.carlet@civampaca.org)  
04 90 78 35 39

## Bretagne



...En septembre, 19 éleveurs laitiers adhérents du Civam Adage 35 (Ille-et-Vilaine) sont partis en Galice (Nord-Ouest de l'Espagne), pour un voyage d'étude. L'objectif était de découvrir un autre contexte agricole et de visiter des fermes herbagères. Cette expérience a aussi facilité l'interconnaissance entre adhérents et créé un nouvel espace d'échange. Ils ont visité 8 fermes, rencontré un syndicat paysan, et participé à une conférence-débat sur l'avenir de la filière lait, dans une université d'agronomie. Au cours du séjour, les paysans ont notamment été marqués par le morcellement du foncier, les modes de transmission, ou encore les quantités importantes de concentré distribué... même en bio !

Juliette Bellay, Edith Chemin, Adage, 02 99 77 09 56.





## Les rencontres nationales "maïs pop"

Les 7 et 8 septembre, la FDCivam 44 a accueilli les 2<sup>è</sup> rencontres nationales "maïs population". Paysans, chercheurs et animateurs de 11 collectifs\* français investis dans cette culture ont partagé leurs expériences sur les itinéraires techniques, la sélection, la diffusion des semences, la formation des nouveaux.

Le deuxième jour, 70 personnes ont participé à la visite de la vitrine mise en place au Gaec Malabrit à Vieilleville.

Les prochaines rencontres, prévues en septembre 2018, seront accueillies par l'Adear de la Loire. D'ici là, les collectifs se retrouveront dans le cadre du CasDar Covalience\*\*, projet de recherche participative d'une durée de 3 ans et demi sur l'effet de la sélection paysanne en maïs population.

### Les « maïs pop » en Loire-Atlantique...

Démarrée en 2008 au Civam Gradel, la dynamique autour des maïs population se poursuit aujourd'hui avec plus de 50 fermes qui cultivent près de 16 variétés sur le département. Ces maïs sont valorisés en alimentation animale sous forme d'ensilage ou de grains maïs aussi en alimentation humaine (polenta, semoule, farine...).

*Domitille Cribier, FDCivam 44.*

\*Adear 42, Agrobio Périgord, Cultivons la Biodiversité en Poitou-Charentes, Civam Gradel, Civam Défis, BLE Civam Bio Pays Basque, CGA Lorraine, Civam Adage, Gab 56, Inra Toulouse et Avignon, Réseau Semences Paysannes.

\*\*CasDar Covalience : CO-Conception d'outils de pilotage et d'éVALuation de la sélection des allogames pour l'adaptation locale et la résILIENCE des agroécosystèmes : cas du maïs.



Cette brochure sur les maïs population et leur développement en Loire-Atlantique vient d'être publiée. Vous y trouverez des témoignages d'agriculteurs, des résultats d'expérimentation sur la valeur nutritionnelle de l'ensilage de maïs population, des informations sur leurs utilisations en alimentation humaine, des apports sur la réglementation en vigueur.

Elle est disponible sur demande auprès de la FDCivam 44 (02 40 14 59 00).

## Bretagne / Pays de la Loire : Sécuriser les systèmes fourragers face aux aléas climatiques

Le 7 septembre, le Civam AD 56 organisait une porte ouverte pour présenter les adaptations mises en place par le groupe de Josselin-Ploërmel dans le cadre d'un projet de 3 ans sur "la sécurisation des systèmes fourragers économes en intrants face aux aléas climatiques".

L'événement a réuni environ 150 personnes, surtout paysans et scolaires, à Saint Malo des Trois Fontaines chez Jean-François Orain. Des éleveurs du groupe ont commenté des pratiques telles que la gestion du pâturage et des prairies ou le groupement des vèlages, de même que les résultats de leurs essais (méteils, dérobées, sursemis, semis sous couvert).

L'intérêt économique des systèmes herbagers a été illustré par la comparaison des résultats économiques du groupe avec les fermes Rica du Grand Ouest. *Marion Menez, Civam AD 56.*

Suite à un projet de 3 ans de consultations des agriculteurs et d'un recueil d'informations, le Civam Agriculture Durable de la Mayenne a réalisé un dossier intitulé : *Aléas climatiques : comment s'adapter et anticiper? Évolutions des exploitations laitières mayennaises en réponse aux aléas climatiques* Disponible sur : <http://www.civamad53.org/actualite/nouveau-consulter-dossier-agro-ecologie/>

Vous pouvez aussi commander le dossier imprimé au prix de 10€ l'unité (stocks limités) par mail à [civam.ad.53@gmail.com](mailto:civam.ad.53@gmail.com). *Camille Larose, Civam AD 53.*



La porte ouverte du 7 septembre (Photo Civam AD 56).

## Chez vous...

Depuis votre LAD n°81, la branche\* "Systèmes de production économes & autonomes" (SPEA\*\*) de Réseau Civam a...

. organisé et animé les journées SPEA 2018 en Limousin chez Cédric Deguillaume.

Contact : [gouven.lebahers@civam.org](mailto:gouven.lebahers@civam.org)

. co-organisé scénario et tournage d'une vidéo Civam lors des journées Spea.

Contact : [maylis.carre@civam.org](mailto:maylis.carre@civam.org)

[melissa.dumas@civam.org](mailto:melissa.dumas@civam.org)

. accueilli Linda et Lucille, deux stagiaires d'AgroCampus et d'AgroParistech dans le cadre du projet Transaé (Transformation du travail et transitions vers l'agro-écologie). Leur mission : caractériser le travail dans des grands types de systèmes herbagers par enquête de 30 fermes.

Contact : [romain.dieulot@civam.org](mailto:romain.dieulot@civam.org)

. participé à la réflexion du projet Casdar Collagro, porté par les Cuma.

Contact : [lore.blondel@civam.org](mailto:lore.blondel@civam.org)

. réalisé, publié la plaquette "Résultats de l'observatoire des systèmes bovins laitiers du Réseau Civam - Exercice comptable 2015" (lire p. 11) et communiqué (articles dans Libé, Le Figaro Éco, ...), assuré la formation animateurs "Accompagner la performance socio-éco des systèmes de production".

Contacts : [romain.dieulot@civam.org](mailto:romain.dieulot@civam.org)

[david.falaise@civam.org](mailto:david.falaise@civam.org)

. organisé et animé la formation animateurs "Maîtriser l'élevage des génisses laitière en système herbagers".

Contacts : [alexis.meyer@civam.org](mailto:alexis.meyer@civam.org)

. organisé et animé la 11<sup>è</sup> session d'échanges de pratiques entre pairs du groupe d'animateurs E-Changeur. A venir, un petit mémo guide du debriefing.

Contact : [lore.blondel@civam.org](mailto:lore.blondel@civam.org)

[jean-marie.lusson@civam.org](mailto:jean-marie.lusson@civam.org)

. soldé le projet Casdar Ecoressources et réalisé un article de synthèse sur ses enseignements.

Contact : [alexis.demarguerie@civam.org](mailto:alexis.demarguerie@civam.org)

[melissa.dumas@civam.org](mailto:melissa.dumas@civam.org)

[maylis.carre@civam.org](mailto:maylis.carre@civam.org)

. organisé la participation et la contribution de Réseau Civam aux États généraux de l'alimentation + des rendez-vous avec les instances politiques nationales et les grandes ONG environnementales (lire p. 8).

Contact : [vincent.dulong@civam.org](mailto:vincent.dulong@civam.org)

. revu et augmenté le Pâtur'agenda® et le Planning de pâturage 2018, désormais disponibles via [agriculture-durable.org](http://agriculture-durable.org), onglet ressources.

Contact : [jean-marie.lusson@civam.org](mailto:jean-marie.lusson@civam.org) et

[david.falaise@civam.org](mailto:david.falaise@civam.org)

... et continué ses autres chantiers !

\* : les autres branches de l'arbre Réseau Civam : Systèmes agricoles et alimentaires territoriaux (SAAT), Accueil en milieu rural (AEMR), Transmission-crédation d'activités & développement territorial (TCADT).

\*\* : SPEA = pôle AD Méditerranée + pôle AD Moyenne Montagne + pôle AD Grand Ouest.



# Engraisser à l'herbe : ça vaut le coup

Les 26 et 27 septembre, les rencontres annuelles de la commission SPEA de Réseau Civam nous ont conduits dans le Massif Central. Jacques, Annie et Fabien, les trois associés du GAEC de la Geneste, nous ont ouvert les portes de leur ferme.



Les 3 associés du GAEC de la Geneste : Annie, Jacques, Fabien.

Avec le soutien du groupe herbe de la FRCivam en Limousin, auquel ils participent depuis 2005, les 3 associés du Gaec de la Geneste ont mis en place un pâturage tournant

qui permet de mieux valoriser la ressource herbagère de la ferme et d'engraisser toutes les femelles à l'herbe.

"Avec le pâturage tournant, c'est tout le système qui a été revu, explique Jacques. Nous n'épandons plus d'engrais sur les prairies car elles sont fertilisées naturellement lors du pâturage et nous favorisons ainsi le trèfle. Nous avons moins de foin à faire car la période de pâturage est allongée. C'est avantageux économiquement et le travail est plus agréable : il suffit de changer les animaux de parc. Depuis, les animaux sont plus dociles."

Au GAEC de la Geneste, les femelles sont engraisées à l'herbe ! "Une fois qu'on gère l'herbe, rien de plus facile qu'engraisser à l'herbe, estime Jacques. Sur la ferme, il y a deux périodes de vêlage : l'une au printemps qui permet de caler les forts besoins des mères allaitantes avec la pousse de l'herbe, et une à l'automne qui permet de palier au

changement climatique en calant les périodes de tarissement avec les sécheresses estivales."

Une quarantaine de génisses sont gardées. Parmi elles, 10 seront engraisées après un tri qui a lieu pendant le deuxième hiver. Seul le premier hiver est critique.

"Pour assurer une croissance continue par la suite, nous leur donnons 1kg d'épeautre, précise Jacques. A part ça, au cours de leur vie, ces génisses n'ont que de l'herbe : pâturage ou foin. De cette manière, nous finissons les animaux en trois ans et demi et nous n'avons pas constaté de différence sur les poids. Même s'il faut attendre un peu plus longtemps que l'animal se finisse, ça vaut le coup, car la ration ne coûte presque rien !"

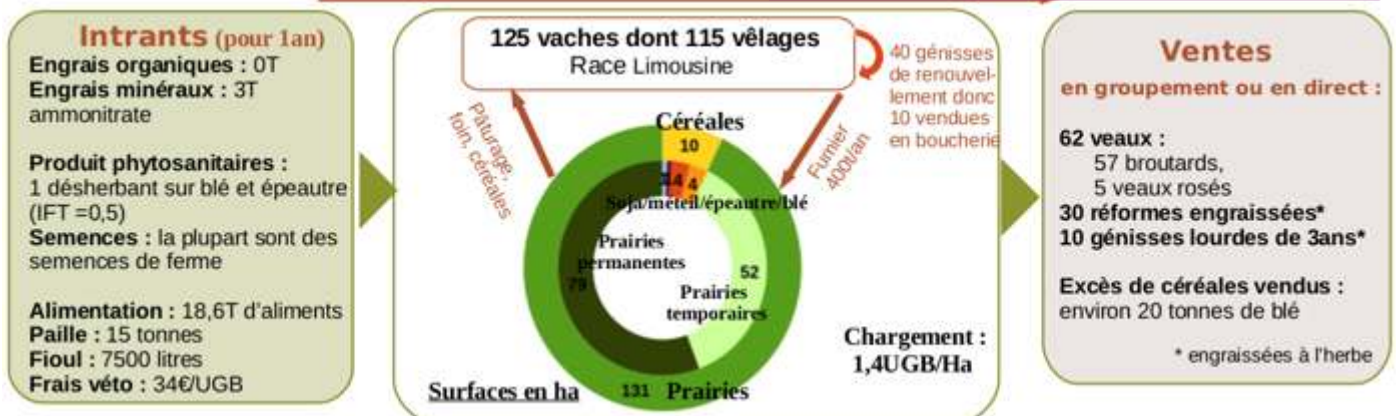
Lore Blondel, Réseau Civam,

d'après fiche réalisée par le Civam Adapa.

## le svstème en bref

en 2016

- . 3 UTH
- . Valeur Ajoutée hors aides / Produit d'Activité : 37 %
- . Résultat Courant / Actif : 24 330 €
- . Résultat Courant/ Capital d'Exploitation : 16 %





## Produire à l'herbe en Massif Central : une pratique aux multiples atouts

Jacques, Annie et Fabien ne sont pas les seuls éleveurs à expérimenter et développer l'engraissement à l'herbe. Sur le Massif Central, dans le cadre du réseau Agriculture Durable de Moyenne Montagne, un groupe d'éleveurs s'est réuni sur la question de l'engraissement à l'herbe.

En 2016 et 2017, un premier travail de recensement de leurs pratiques a mis en lumière la diversité des pratiques et des approches.

De l'engraissement de jeunes animaux à l'engraissement des bêtes de réforme, quelques points clés ont été relevés : avoir une bonne gestion de la ressource herbagère ; gérer les lots d'animaux selon les besoins en croissance et, pour assurer la sécurité sanitaire, choisir les animaux, de la race à l'éducation alimentaire.

Même si les conditions de réussite peuvent être techniques, les atouts mentionnés sont multiples : économie, gain en autonomie, meilleure qualité de la viande... Sur ce dernier point, après un premier recensement des savoirs existants, ce groupe d'éleveurs du Massif Central s'est rapproché de l'Inra dans le but d'engager un travail sur les qualités nutritionnelles et gustatives de la viande produite à l'herbe.

Pour les agriculteurs, il s'agit de retrouver et réinventer des savoir-faire adaptés à leur environnement. Mais au-delà, c'est l'organisation territoriale de ces filières à haute valeur environnementale et sociale qui est en question. Les circuits courts ne sont qu'un élément d'une reconnaissance plus large auprès du public aujourd'hui particulièrement demandeur d'éthique et d'écologie. En ce sens, les intérêts des éleveurs à mettre en place ces conduites sont tels (efficacité économique, qualité des produits, image sociétale...) qu'il y a fort à parier que la finition au pâturage fera partie intégrante de l'avenir de l'élevage en Massif Central.

+ d'info dans le Bulletin de l'ADMM N°4, dossier "La finition au pâturage, une mode ou une pratique d'avenir ?"  
[http://www.agriculture-moyenne-montagne.org/IMG/pdf/bulletin\\_admm\\_n4\\_web-2.pdf](http://www.agriculture-moyenne-montagne.org/IMG/pdf/bulletin_admm_n4_web-2.pdf)

## L'accompagnement des éleveurs allaitants, une dynamique de réseau

La fusion des têtes réseaux a ouvert des possibilités nouvelles de mutualisation entre les groupes SPEA, qu'ils viennent du grand ouest, de moyenne montagne, du Centre, ou du sud...

Et les expériences à partager sont riches ! Pour accompagner les animateurs dans leur travail d'accompagnement des éleveurs allaitants de leurs groupes, la première étape est la formation, ou plutôt l'auto-formation. Après la formation "socle" sur les systèmes herbagers, nous avons construit une formation permettant d'approfondir la compréhension et l'analyse des systèmes herbagers économes en s'intéressant aux spécificités des systèmes bovin allaitant et de l'engraissement à l'herbe, afin de mieux accompagner les agriculteurs dans leur transition.

Sur le principe de se former entre pairs, c'est un animateur expérimenté du réseau, Félix Müller, qui prend la casquette d'animateur-formateur. Mais ce sont aussi les agriculteurs qui nous reçoivent pour l'apprentissage par le terrain !

Suite à cette première réussite fin juin dans la Vienne, les animateurs-trices ont souhaité poursuivre ces échanges et se réunissent désormais tous les deux mois au téléphone pour partager un outil ou une méthode d'animation lié aux systèmes allaitants. Une dynamique qui démarre bien !

Romain Dieulot, Réseau Civam.

La lettre de l'agriculture durable - n°82 - octobre-novembre-décembre 2017

## Temps poussant, économie de stocks

Dans bien des endroits, les pluies d'automne et la bonne tenue des températures ont permis de récupérer de l'herbe et de compenser le déficit herbager estival. Mais les situations sont très contrastées selon les micro-régions, et parfois selon les fermes (orages ou non).

. En Ille-et-Vilaine, non loin de la Mayenne, sur des terres à bon potentiel, Joël, producteur de lait, depuis peu en bio, s'est mis à tourner avec 3-4 kg MS de maïs dès qu'il a senti la menace de sécheresse, au 15 juin ; il s'est aussi séparé de 8 vaches pour réduire son chargement : "cela m'a permis de conserver un cycle de pâturage assez long (45-50 jours) et ainsi de valoriser les quelques arrosages et les températures assez basses du mois d'août". Au 18 septembre, il disait qu'au vu de la pousse automnale, il pourrait maintenant réduire le maïs apporté. Côté stocks, "je suis plus mal fin septembre que l'an dernier, mais je sais déjà que je serai mieux en décembre que l'an dernier !"

. D'autres dans l'Ouest, ont tapé dans les stocks au cours de cet été (sud Pays de la Loire notamment, mais aussi pourtour de la baie de Saint-Brieuc, certains coins de Mayenne par fois au régime sec de fin juin au 10 septembre) sans possibilité de refaire l'équivalent depuis. Ce qui leur fait dire que "l'hiver sera long". Heureusement, compte tenu du fait que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne cette année, il devrait être facile pour eux de s'acheter un complément de sécurité fourragère à un coût acceptable. Voir (<http://www.agriculture-durable.org/la-granjafoin/>). Et certains, comme Loïc, producteur de lait en Mayenne, ont minimisé l'impact en vendant tous leurs animaux en trop dès qu'ils ont senti "le sec venir" en fin de printemps.

. Au Pays Basque, bonne année fourragère, mais bizarre : printemps sec et chaud, foin précoces (qualité ?), été froid et pluvieux, prairies au ralenti, avec des regains tardifs, mais des temps de repousse quasi printaniers. Maintenant que les troupeaux sont descendus d'estive, avant les 2 mois de repos d'hiver, 1 voire 2 tours de pâturage sont possibles et limitent les attaques de chenilles des prairies (cirphis).

. A ce jour (à la saint-Michel), la pousse est encore vive et réduit les prélèvements de stocks cet automne. Du fait des températures fraîches du mois d'août, les prairies n'ont pas trop été endommagées et se sont remis illico en mode pousse, comme si de rien n'était, quand la pluie et les T° sont revenues.

. Quand vous lirez ces lignes, il sera temps la plupart de passer en mode **pâturage opportuniste**, c'est à dire sans attendre les 18 cm requis, surtout dans les prairies où les sols permettent assez peu le pâturage d'hiver. Objectif : tout raser avant Noël.

. Le Pâtur'agenda 2018, revu et augmenté, ainsi que le **planning de pâturage** 12 mois sont d'ores et déjà disponibles. Les prix restent inchangés, soit respectivement 7,5 € et 2 €, port compris. Bulletin de commande sur [agriculture-durable.org/ressources](http://agriculture-durable.org/ressources) ou envoyez votre règlement à David Falaise, Réseau Civam AD Grand-Ouest - CS 37725 - 35577 Cesson-Sévigné





# Transition au Gaec Ursule

Sylvain, Sébastien, Marie, Jacques, les actuels associés du GAEC Ursule.



©Xavier Remongin/Min.agri.fr

**Xavier Coquil (Inra Aster-Mirecourt) a centré son travail de thèse sur 10 fermes du Réseau agriculture durable\* des Civam. Au cœur de son questionnement : la transition des femmes et des hommes qui initient, conduisent et vivent la transformation des systèmes de production vers la polyculture-élevage autonome. Parmi les dix, le cas du Gaec Ursule en Vendée...**

Les associés du Gaec Ursule -et en particulier ses fondateurs : Jacques, Pierrette et Christian- ont vécu la transition vers l'agro-écologie comme un changement très profond des façons de penser l'agriculture et de travailler... Les nouveaux associés du GAEC, Sylvain, Sébastien et Marie, ont dû développer des savoir-faire spécifiques à ces systèmes économes et autonomes...

**Émergence.** Initiée par Jacques et Pierrette, cette transformation a progressivement émergé à partir...

- . de la volonté d'agir en cohérence avec le discours militant du groupe local de la Confédération paysanne,
- . du constat d'une stagnation des rendements en système intensif,
- . de l'arrivée de la bio sur la ferme via la mise en place par Pierrette d'un atelier volailles bio ...

Les essais commencent sur une quinzaine d'hectares convertis à l'AB. Ils sont compliqués car les petites surfaces engagées ne permettent pas l'acquisition de matériel adéquat, les filières de commercialisation en AB ne sont pas en place. Mais la volonté de réduire les charges et les intrants est là. Un groupe Civam, le Grapea, naît pour avancer collectivement dans cette direction.

**Pas à pas.** La transition se déroule progressivement au fil des rencontres et des apprentissages :

- . visite d'un éleveur herbager pionnier en Loire-Atlantique : mise en place d'une alimentation plus herbagère sur le troupeau laitier,
- . mise en place de la filière lait bio dans la région : conversion de la totalité de la ferme sauf l'atelier cochons et achat d'outillage spécifique pour les grandes cultures en AB (herse étrille, bineuse),
- . diversification des dates de semis pour perturber les cycles des adventices,
- . démarrage des essais de mélanges céréales/protéagineux à partir de la volonté de donner un tuteur au pois,
- . transformation de matériel pour innover en matière de semis et de sur-semis (luzerne dans les cultures...),

. affouragement en vert et mise en place d'intercultures pour le troupeau,

. mise en place des filières de commercialisation et affinage des mélanges d'espèces selon les possibilités commerciales négociées avec les acheteurs.

Les associés du GAEC sont des agriculteurs-trices autonomes. Mais l'autonomie n'est pas l'autarcie (la preuve, ils travaillent en réseau). Cette autonomie renvoie à une capacité à définir eux-mêmes les questions et les modalités avec lesquelles ils veulent les travailler... au service de leur expérience individuelle et collective (groupe Civam)... Aujourd'hui, ils ont la volonté de gérer et légitimer une exploitation autonome, rentable et productive...

Mélissa Dumas, Réseau Civam d'après Xavier Coquil, Inra.

\* : Le Rad a fusionné depuis avec l'Afip et la FNCivam pour fonder le Réseau Civam (lire aussi bas de p. 2 et 11).

## Le Gaec aujourd'hui

- . 4 associés, 3 salariés, 1 apprenti
- . 280 ha SAU (70 % argilo-calcaire, 30 % limon sur schiste), 2 sites, 30 ha menacés par l'urbanisation (dont 10 prochainement)
- . 110 vaches laitières, 40 génisses, 3 ou 4 bœufs, 640 m<sup>2</sup> de poulaillers
- . **Objectifs :**
  - . faire vivre 8 personnes ;
  - . développer une agriculture productive sans intrants à impact ++ sur l'environnement ;
  - . autonomie maximale.
- . **Grands principes d'action :**
  - . tirer parti des processus de régulation naturels et cultiver la biodiversité : diversité et répartition spatiale des cultures (en fonction des auxiliaires), rotations 9-12 ans, labour non systématique et peu profond (12 cm) ;
  - . diluer les risques face aux aléas climatiques et économiques : polyculture-élevage, cultures en mélanges d'espèces et variétés, tri à la récolte, fourniture d'azote et travail du sol par les plantes, cultures à finalité fourragère ou vente ;
  - . faire confiance, tirer parti des talents et compétences de chacun : « Il y a de la place pour tous, mais chacun à sa place ».





## La transition mieux cernée

Sur le plan de la recherche, le travail de Xavier Coquil a conduit à :

• **identifier 4 facteurs déclencheurs de la transition** vers une agriculture économe et autonome : l'accès à l'impensable, l'incohérence entre ce que l'on fait et ce à quoi on croit, les difficultés, les obligations externes.

• **formaliser le processus de transition** : une recherche permanente d'autonomie et de cohérence interne dans son travail (ne pas ressentir de tension entre ce qu'ils font, ce en quoi ils croient, ce à quoi ils tiennent) en revoyant parfois les orientations de leur ferme. Ce processus se réalise concrètement par des allers-retours permanents entre les souhaits et ce qui s'avère possible sur le terrain. Les finalités sont parfois révisées par l'apparition d'un nouveau champ des possibles (rencontres, découvertes sur le terrain, nouvel outil...)

• **identifier les connaissances potentiellement pertinentes** pour outiller la transition agro-écologique.

Sur le plan pratique, ces travaux ont permis de :

- **travailler les modalités d'accompagnement** des agriculteurs pour aller vers l'agriculture économe et autonome. Ces travaux continuent dans le cadre du Casdar Transaé.

- **être plus pertinent en matière de formalisation des connaissances** et des savoir-faire pour l'action : le dispositif Inra de Mirecourt déploie une unité d'échanges de savoirs et de savoir-faire sur les connaissances et expériences utiles à la transition agro-écologique et agri-alimentaire durable et saine sur la base, entre autres, de ces formalisations.

### Ils ont dit...

**Réactions de chercheurs Inra lors de leur visite au Gaec Ursule le 22 juin...**

"La notion d'agriculteur-expérimentateur me semble

pertinente ici, c'est

un bel exemple « d'empowerment » des agriculteurs. Il est intéressant de noter qu'à part le machinisme, les solutions mises en œuvre sont plutôt low-tech. "

"L'utilisation du maïs population m'a étonné et intéressé, je croyais que c'était une vision assez théorique/idéologique, je ne pensais pas que cela pouvait intéresser et convaincre de "vrais agriculteurs".

"Une capacité assez remarquable de gérer les échecs et qu'ils utilisent pour avancer : chercher des éléments déterminants qui ont pu jouer sur l'échec d'une culture par exemple et tester une alternative".

recueilli par Mélissa Dumas, Réseau Civam.

### En savoir + :

. Coquil X. 2014. Transition des systèmes de polyculture élevage laitiers vers l'autonomie. Une approche par le développement des mondes professionnels. Ecole doctorale ABIES. AgroParisTech, 2014.

. Une fiche signalétique (2 pages) de la thèse de Xavier Coquil et un article qui la résume en 10 pages sont accessibles via <http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/projet-praifacel> (liens en milieu de page).

La lettre de l'agriculture durable - n°82 - octobre-novembre-décembre 2017

## Maïs population : l'essaimage

La culture de variétés "population" de maïs essaime au sein du réseau des Civam depuis quelques années. Ces variétés sélectionnées localement par les paysans répondent à de nombreux objectifs des paysans du Réseau : reconquérir une autonomie paysanne vis-à-vis des semences, disposer de variétés adaptées aux terroirs et à des itinéraires techniques à bas niveau d'intrants, favoriser de meilleures capacités à s'adapter aux aléas et au changement climatique, cultiver la biodiversité.

### Le droit à l'échange

Depuis la promulgation de la Loi Biodiversité de juillet 2016, l'échange de semences de maïs population n'est plus un problème. L'article 12 de la loi biodiversité élargit à tous les agriculteurs leur droit d'échanger leurs semences et plants dans le cadre de l'entraide, dès lors que ces semences et plants n'appartiennent pas à une variété protégée par un Certificat d'Obtention Végétal (COV). L'entraide est définie à l'article L.325-1 du Code rural comme "un contrat à titre gratuit, même lorsque le bénéficiaire rembourse au prestataire tout ou partie des frais engagés par ce dernier". Elle "est réalisée entre agriculteurs par des échanges de services en travail et en moyens d'exploitation". Les échanges de semences et plants entre agriculteurs échappent de ce fait à la réglementation de leur commercialisation. Attention, ce droit d'échange n'est pas reconnu pour les semences fermières de variétés protégées par une COV (Certificat d'Obtention Végétal).

La reconnaissance explicite du droit d'échange pour tous les agriculteurs par la Loi biodiversité constitue aujourd'hui une avancée majeure pour la biodiversité cultivée et la réalisation des objectifs de l'agroécologie paysanne.

### Populations vs hybrides : les avis...

"On est content, les variétés se comportent bien et n'ont rien à envier aux hybrides. Au-delà de l'aspect résistance au stress hydrique, la plupart des producteurs du projet ont remarqué que leur maïs population n'était pas touché par la pyrale contrairement aux hybrides." Maud, animatrice Alpad (Landes).

"Magnifique ! 30 à 40 % de volume d'ensilage en plus pour le population que nos hybrides. Plus de grains que l'année dernière sans doute grâce au travail de sélection. Le maïs population a mieux résisté aux périodes de sécheresse, même si on a été bien servi en orage cette année." Sébastien, adhérent au Grapea (Vendée).

"Comme d'habitude le maïs population a fait plus de volume que l'hybride et il s'améliore au niveau de la quantité de grains. L'indice reste encore trop élevé pour battre. Je continuerai à en faire l'année prochaine." Benoît, adhérent au Civam AD 72 (Sarthe).

"Sur sol séchant, le maïs n'était pas très bien équilibré beaucoup de fourrage pour des pouppées assez petites. Le rendu au tas était plutôt noir, sans doute lié au charbon, et récolté trop tard. Du charbon que je n'avais pas sur la parcelle semée en hybride avec la même conduite technique, mais un précédent et un sol différent. J'estime le rendement autour de 9 tonnes en population contre 10-11 tonnes en hybride. En conclusion, je ne m'arrête pas au rendement, les écarts sont sans doute plus liés au sol et au précédent." Un adhérent, Civam Défis (Loire-Atlantique).

**Inscrivez-vous** et posez vos questions sur <https://groups.google.com/group/cultures-economes>





## Un sprint de rendez-vous pour sensibiliser, une course de fond pour convaincre !

*Le 22 septembre, Quentin Delachapelle et Benoît Drouin, respectivement président et trésorier de Réseau Civam ont multiplié les réunions : Audrey Pulvar, nouvelle présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), puis Julien Turenne, conseiller agriculture du premier ministre, ensuite Audrey Bourolleau, conseillère agriculture du président de la République et enfin, Célia De Lavergne, députée de la Drôme et coordinatrice nationale des États généraux de l'alimentation.*

Dans le contexte de mutations actuelles, les spécificités de Réseau Civam ont reçu un écho favorable auprès des différents interlocuteurs. Les expériences du réseau des Civam ont permis de valoriser l'accompagnement collectif comme moyen de créer des espaces d'échanges et de pratiques, de limiter les risques, de valoriser des ressources locales et au final de rendre plus robuste le modèle économique des fermes du Réseau.

De même, la parution de l'observatoire technico-économique a permis de montrer que la quête d'autonomie technique (rompre l'addiction au dogme machiniste), d'autonomie décisionnelle (rompre l'addiction à un système descendant de prescriptions – favoriser l'émancipation des paysans) conduit à la réduction des charges et à l'autonomie financière des fermes Civam.

Les échanges ont permis également de porter des messages et des positionnements clairs :

- . Demande d'accès aux financements déconcentrés régionaux (PRDAR) au réseau des Civam pour assurer la transition des systèmes agricoles et alimentaires locaux ;
- . Orienter les financements européens, nationaux et régionaux vers des approches agricoles systémiques ;
- . Financer l'accompagnement et les dynamiques collectives dans le plan d'investissement de 5 milliards d'€ ;



*Benoît Drouin, Quentin Delachapelle en compagnie d'Audrey Pulvar, nouvelle présidente de la FNH (photo Vincent Dulong).*

- . Réformer les dispositifs de formation professionnelle des paysans et des salariés pour donner la priorité aux dispositifs de changement de pratiques et de transition vers des systèmes agricoles plus économes et plus autonomes ;
- . Reconsidérer la gouvernance des politiques agricoles pour renforcer la place des ONVAR dans les instances de pilotage tant à l'échelon national que régional.

Cette série de réunions n'a pas été vaine. Il en ressort que le réseau des Civam est connu et identifié et nous pouvons nous en réjouir ! C'est une reconnaissance de nos travaux et de nos activités. De plus, les contacts ont été établis pour construire un partenariat avec la FNH, et pour appuyer la construction de nouvelles politiques agricoles et alimentaires avec les pouvoirs publics.

A nous de nous saisir collectivement de ces opportunités dans les prochains mois !

*Vincent Dulong, Réseau Civam.*

## États généraux de l'alimentation ... la consultation a démarré

Réseau Civam a été officiellement invité aux États généraux de l'alimentation par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Nous participons ainsi aux ateliers n°2 Développer les initiatives locales et créer des synergies, n°11 Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable et n°14 Préparer l'avenir : quels investissements, quel accompagnement technique, quelle recherche pour une plus grande performance environnementale, sanitaire, sociale et économique ?

Nous sommes également associés en tant que suppléant à l'atelier I2 Lutter contre l'insécurité alimentaire, s'assurer que chacun puisse avoir accès à une alimentation suffisante et de qualité en France et dans le monde. Il a été convenu de rédiger pour chaque atelier des contributions écrites reprenant le contexte, les enjeux, les mesures proposées par le réseau et des expériences de terrain. Des échanges seront organisés au sein des commissions nationales pour appuyer la rédaction de ces contributions. Un document global sera également réalisé en fin d'année pour diffuser les propositions de Réseau Civam auprès des parlementaires et des Ministères avant la phase d'arbitrages interministériels.

Des ateliers EGA sont également organisés dans les territoires, généralement à l'invitation du Conseil Régional et de la DRAAF ou parfois de la Chambre régionale d'Agriculture. V.D.

Plus d'informations sur : <https://www.egalimentation.gouv.fr/>



# Les paiements pour services environnementaux\* en débat lors des journées SPEA

Les paiements pour services environnementaux (PSE) sont actuellement dans les réflexions des pouvoirs publics et de nombreux acteurs. Ils permettraient de payer les services rendus par les agriculteurs en faveur de l'environnement lorsque ces derniers adoptent des pratiques vertueuses... Les PSE sont aussi mentionnés dans les débats des EGA et ont fait l'objet d'un débat lors des rencontres SPEA en Limousin. Aperçu.

## Les initiatives de contrats environnementaux

**présentées et discutées lors des rencontres SPEA en Limousin :**

- **l'histoire des MAEC SFEI et SPE :** ou comment un groupe Civam (Cedapa puis Rad) a contribué à la création dès 1994 en Côtes d'Armor, puis à la généralisation à l'ensemble des territoires demandeurs, de ce qu'on peut considérer comme un PSE... mais un PSE qui nous va bien, c'est à dire avec une approche systémique, qui a pour objectif un changement de système et qui est payé par les pouvoirs publics.

- **Les paiements pour compensation éolien en Champagne Ardenne :** l'implantation importante d'éoliennes en Champagne Ardenne est conditionnée par le paiement de compensation à des paysans pour restaurer des milieux propices au développement d'espèces d'oiseaux potentiellement touchées par les éoliennes. Des associations environnementales ont été impliquées pour déterminer l'équivalence entre destruction et compensation. Ce sont In Vivo et une association de chasseurs qui accompagnent la mise en place de ces compensations pour les agriculteurs, avec des moyens conséquents. La région, qui n'a pas opté pour des MAEC systèmes, en fait une véritable politique locale. Ce qui pose questions : comment détermine-t-on l'équivalence entre ce qui est potentiellement détruit et la compensation ? Quelle place des Civam dans ce paysage institutionnel ?

*Goulven Le Bahers, Réseau Civam.*

## \* : Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)...

correspondent à la rémunération d'un opérateur qui met en place des actions permettant la préservation, voire le développement, des écosystèmes naturels. Certaines approches distinguent services écosystémiques et services environnementaux.

Les services écosystémiques correspondent à l'ensemble des mécanismes de fonctionnement de l'écosystème naturel qui peuvent bénéficier aux activités humaines (régulation des ravageurs par les auxiliaires, protection des cultures par les haies...). Les services environnementaux correspondent aux actions mises en œuvre par un opérateur qui visent à maintenir et à développer les services écosystémiques rendus par le milieu naturel sur lequel il travaille (haies, bandes enherbées...).

Les PSE peuvent prendre plusieurs formes :

. des politiques publiques qui permettent de financer, via une contractualisation pluriannuelle, le manque à gagner d'agriculteurs mettant en place des actions de préservation de l'environnement définies par un cahier des charges : c'est le cas des MAEC.

. des paiements à destination d'un opérateur qui va mettre en place certaines mesures de préservation de l'environnement pour compenser les activités d'un autre opérateur qui dégrade l'environnement, à l'image de la compensation carbone des industries.

. des paiements à destination d'un opérateur qui va mettre en place certaines mesures de préservation d'une ressource commune ou d'une ressource convoitée par une entreprise (comme les eaux de Vittel, ce qui n'empêche pas les eaux de Vittel d'être aussi un bien commun !)

## Convergences

**Cinq points de convergence établis lors du débat des rencontres SPEA... et une question résiduelle.**

. De manière globale, les PSE risquent d'induire une vision fragmentaire de la nature, donc marchandisable. Pour les Civam, l'idéal est plutôt d'avoir une vision globale, territoriale et non fragmentée des choses. Le paysan et sa ferme font partie de la nature ; l'un n'est pas au service de l'autre.

. Pourquoi parler uniquement de l'aspect environnemental (PSE) et pas des services pour l'emploi, la qualité de l'alimentation, la vie des territoires... Il ne faut pas voir ces services comme des services uniquement pour l'agriculture mais pour toute la société.

. Il y a un vrai besoin d'une mise en place politique, d'un suivi, d'une évaluation démocratique, publique et territoriale de tous ces dispositifs. Notamment, nous émettons des doutes sur un financement direct par le privé (notamment dans le cas des compensations). Nous préférons que ça passe par une caisse publique (impôts...).

. La forme que les PSE pourraient prendre dépend du contexte : dans les zones très artificialisées, ils doivent permettre de faire évoluer les fermes vers des systèmes plus vertueux et dans les zones plus préservées, ils doivent permettre aux systèmes de perdurer, de consolider leur impact positif sur l'environnement, voire de recréer des espaces de préservation.

. Pour impulser de vrais changements d'un point de vu systémique, les PSE seuls ne suffisent pas. Il faut aussi faire évoluer la recherche, la formation et l'accompagnement.

En revanche, la question des aides au maintien reste posée. Doit-on se concentrer sur le changement de système (vers des systèmes suffisamment robustes pour se passer d'aides) ou bien assurer aussi une aide au maintien qui peut se justifier si des systèmes permettent de préserver de la biodiversité, de la vie en milieu rural... dans des zones qui seraient en déprise ou bien totalement artificialisées. *G.L.B.*

## Ils ont dit...

**Points de vue des participants au débat...**

. "Il s'agit d'une vision du monde très néolibérale en contradiction avec la vision Civam sur le lien entre nature et agriculture."

. "Ça fait penser à un chien à qui tu donnes un sucre... mais qui se fait battre quand même."

. "Pas de compensation sans que ça soit lié à des politiques territoriales !"

. "Là où il y a peu de potentiel de production, les paiements pour le maintien permettent de préserver des paysages ouverts. Si la ferme s'arrête, tout se referme."



# Repenser le métier d'agronome

## Vers une démarche d'accompagnement, au Nord comme au Sud

La commission Agriculture et alimentation de Coordination Sud\* a publié ses réflexions et recommandations\*\* sur la démarche d'accompagnement dans les projets de développement agricole. En voici quelques extraits.

**Posture.** "L'accompagnement est une démarche visant à aider une personne à cheminer, à se construire, à atteindre ses buts. La démarche s'adresse, tout d'abord, à l'individu dans la réalisation d'un futur désiré par elle-lui et dont elle-il sera la-le seul-e pilote. L'individu acteur-rice est replacé-e au centre du système de pensée, à la place d'une logique techniciste et normative. Elle s'oppose donc aux démarches de conseil diffusionnistes classiques couramment appliquées dans le développement agricole. [...] Le principe est de susciter la créativité pour répondre à une situation sans donner de solution construite a priori. C'est une démarche non directive : elle laisse à l'accompagné-e une liberté du choix de ses actions.

Cela structure une posture qui :

- appuie l'agriculteur-rice dans l'identification de ses problèmes et réussites, la prise de recul sur ses choix techniques ;
- facilite l'accès à une diversité de savoirs, par exemple par la rencontre d'acteurs-rices intéressé-e-s par la même problématique ;
- encourage le dialogue entre l'accompagné-e et l'accompagnateur-rice, sans hiérarchie ;
- propose un accès à la recherche-action pour

construire des réponses à des questionnements agricoles complexes ;

- sensibilise à des enjeux non identifiés par l'agriculteur-rice ;
- insiste sur le fait qu'il n'y a pas forcément de solution donnée et que l'accompagné-e a le dernier mot quant au pilotage de son activité.

**Propositions.** Coordination Sud propose de prendre en compte la dimension sociale de l'agronomie :

1. Dans les formations agronomiques [...] en :

- . favorisant l'enseignement des outils de l'éducation populaire, savoir-faire et méthodes adaptées à l'accompagnement (animation, analyse systémique...);
- . enseignant l'éthique et la critique, les savoir-être nécessaires à l'accompagnement (doute, connaissance de ses propres limites...);

. accordant plus d'importance aux connaissances fondamentales et transversales : sociologie, sciences politiques... ;

2. Par l'ensemble des acteurs porteurs des dispositifs d'accompagnement et de conseil agricole, en :

. préservant des terrains d'expérimentations en milieu professionnel et favorisant les initiatives des agent-e-s qui gèrent au quotidien ces agricultures plurielles ;

. permettant une insertion professionnelle continue dans des cadres de recherche-action financées par les pouvoirs publics pour faciliter la réflexivité et améliorer ses pratiques ;

. formant et construisant de la réflexion et des revendications de reconnaissance de cette posture particulière ;

. insérant de cette dimension sociale dans les référentiels métiers et promotion de cette dimension auprès du ministère et des employeurs [...];

. favorisant par les politiques publiques les acteurs utilisant ces référentiels [...] et en prévoyant des financements structurels alloués à l'accompagnement ;

. impliquant les paysans-nes dans la gouvernance des mécanismes d'accompagnements institutionnels."

*Maylis Carré, Réseau Civam, d'après rapport ISF.*

### 8 expériences d'accompagnement de collectifs, supports de la réflexion

En 2015 et 2016, des agronomes d'ISF Cameroun et France ont participé à un échange entre pairs portant sur leurs relations professionnelles avec les paysans, et sur l'évolution de cette relation, d'une posture de conseil expert vers une démarche d'accompagnement non directif. L'échange a porté sur 8 expériences, impliquant ISF Cameroun, Codas Caritas, Terres de lien ou encore l'ARDAB, et s'est concrétisé par des visites de terrain dans les 2 pays et des sessions de réflexion commune.

Cette prise de recul "interculturelle" a permis à chacun des participants de mieux analyser ses propres pratiques, tout en envisageant leur évolution dans la confrontation à l'autre. Le projet a prouvé que l'évolution de ces pratiques face aux enjeux actuels de l'agriculture et de la ruralité au Cameroun et en France devait passer par une démarche engagée et citoyenne de l'agronome. Il a également montré les diversités de pratiques des accompagnateurs-rices et la nécessité pour chaque cas d'un accompagnement particulier.

\* : Coordination SUD rassemble plus de 160 ONG de solidarité internationale. Infos : [www.coordinationsud.org/](http://www.coordinationsud.org/)

\*\* : Lien pour accéder aux publications : note, synthèse et rapport complet :

<https://www.isf-france.org/articles/vers-une-demarche-emancipatrice-de-lagronomie>

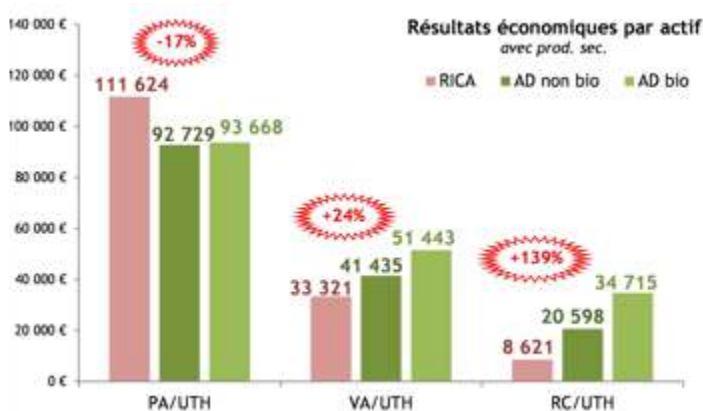




FACE À LA CRISE LAITIÈRE,

# Le changement de système, plus rentable que l'agrandissement !

Même si la chute du prix du lait impacte tous les producteurs, l'éleveur laitier de l'ouest gagne plus à développer un système pâturant économe qu'à s'agrandir ! Tel est le constat de l'Observatoire technico-économique du Réseau Civam sur l'exercice 2015 pour les systèmes bovin lait spécialisés du Grand Ouest. Un message qui détonne tandis que la libéralisation des volumes continue d'accélérer l'agrandissement des moyens de production par actif et les logiques d'investissements sensés réduire les coûts de production.



Depuis 2000, l'observatoire technico-économique du Réseau Civam compare les performances des systèmes herbagers bovin lait du Grand Ouest avec les exploitations laitières du Rica (réseau d'information comptable agricole).

Sur l'exercice 2015, la chute du prix du lait a impacté le revenu de tous les agriculteurs, à tel point que 28 % des fermes du Rica ont un résultat négatif. Les herbagers, de par leur système économe et autonome, résistent bien mieux, avec 20 598 € de résultat courant par actif pour les non bios, soit en moyenne 12 000 € de plus qu'au Rica (+ 139 %) avec 110 000 L de lait en moins.

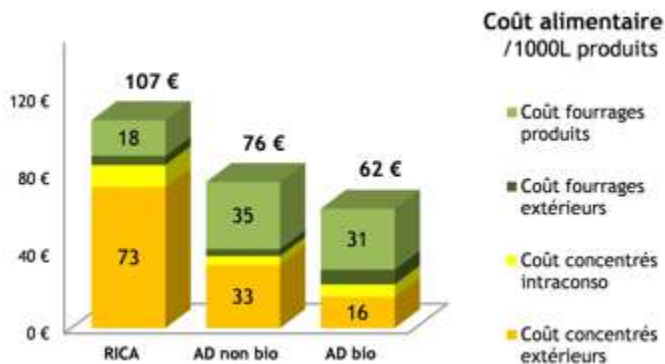
Les systèmes herbagers créent plus de richesse (+ 24 % de valeur ajoutée par actif en non bio), qui va prioritairement à la rémunération du travail plutôt qu'aux investissements. Le poids du capital est plus conséquent dans les fermes Rica. Cela se traduit par des charges d'équipement élevées qui consomment 74 % de leur EBE (54 % pour les herbagers non bio). Les systèmes herbagers montrent ainsi que ce n'est pas l'investissement qui fait le revenu, c'est bien la richesse créée !

Le Résultat Social\*, nouvel indicateur de gestion créé par le Réseau Civam, démontre qu'avec 300 € de rémunération du travail en plus par hectare, les herbagers, même non bios, ont une capacité bien supérieure à maintenir et développer l'emploi dans les territoires.

Cette efficacité économique repose sur le pâturage qui permet des économies de charges\*\*. Dans les fermes du Réseau, avec en moyenne 64 ares d'herbe/UGB, la part d'herbe pâturée

représente 57 % des fourrages consommés, soit 200 jours de pâturage plat unique.

Autant de résultats qui confortent les tendances observées par l'Observatoire les années passées.



Une étude complémentaire révèle aussi que les économies d'échelle ne sont pas linéaires en agriculture. A un certain seuil, l'agrandissement dégrade même la situation financière des fermes. Et les très grandes structures par actif font vivre 2 fois moins d'actifs agricoles sur les fermes et sur les territoires que des petites structures.

Dans les stratégies qui s'offrent à un agriculteur souhaitant améliorer ses résultats, la meilleure option reste le changement de système plutôt que l'agrandissement (par exemple pour une petite structure par actif : - 1 000 € de résultat courant en s'agrandissant ; + 6 000 € avec un changement de système). Pour réussir cette transition, les échanges en groupe permettent aux agriculteurs d'être mieux accompagnés dans leurs nouveaux choix techniques et de développer leur autonomie de décision.

L'étude complète : <http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/lobservatoire-technico-economique/>

\* Résultat social : il mesure le résultat permettant de 1) rémunérer tout le travail, exploitant et salarié, direct (rémunérations) et différé (prestations sociales); 2) d'assurer la santé financière de l'exploitation (augmenter la part des capitaux propres dans le passif et donc réduire l'endettement).

\*\* Réduction des charges : 2 fois moins de concentrés par UGB, 30 € de coût alimentaire en moins aux 1000 L, et par hectare : 75 % d'économie d'engrais, 67 % d'économie de phytos et 200 € de coût de mécanisation en moins.



## A lire, à voir

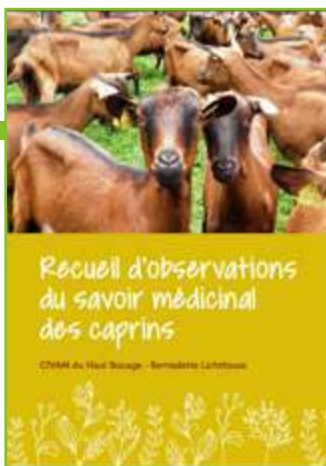
### Recueil d'observations du savoir médical des caprins

par le Civam du Haut Bocage

De 2013 à 2015, un groupe d'éleveuses et d'éleveurs caprins animé par le CIVAM du Haut Bocage et Bernadette Lichtfouse a analysé le comportement des chèvres suite à la mise à disposition de différentes huiles essentielles en médication autonome. Cette expérience nous propose de porter un autre regard sur le savoir des animaux, (notamment lorsque les caprins peuvent choisir librement les plantes permettant de prendre soin de leur état général).

Publié en format de poche, cet ouvrage présente les propriétés et usages de différentes huiles essentielles proposées aux chèvres, la méthode d'expérimentation mise en place ainsi que les résultats du choix d'huiles essentielles par les animaux selon les problématiques de santé rencontrées (CAEV, paratuberculose, diarrhées, mammites, problèmes respiratoires et de reproduction).

Contact et commandes : [Olivia Tavares, CIVAM du Haut Bocage, olivia.tavares@civamhb.org](mailto:Olivia.Tavares@civamhb.org) 05 49 81 80 29.



### S'installer, et après ?

par Réseau Inpact.

Les années qui suivent l'installation sont généralement cruciales car les projections des nouveaux installés en terme de viabilité et vivabilité ne sont pas toujours atteintes.

Quelles sont les décisions prises sur la ferme qui favorisent la pérennisation ? Quel rôle pour l'accompagnement ? Quels points de vigilance après l'installation ?

Neuf réseaux associatifs ont analysé 35 parcours de paysan-ne-s, installé-e-s depuis 3 à 10 ans. Cinq facteurs de pérennisation sont détaillés : la maîtrise globale du projet ; l'entourage personnel, professionnel et territorial ; le travail ; la combinaison d'activités ; les stratégies d'investissement et de taille d'activité.

Paru en début d'année, ce livret s'adresse aux porteurs de projet, aux paysan-ne-s déjà installé-e-s et aux acteurs de l'accompagnement. Il présente les principaux enseignements de cette étude, comme un partage d'expériences et sans vocation prescriptive avec des portraits, des zooms et les conseils des enquêté-e-s.

60 pages. Gratuit sauf frais d'envoi.

Contact et commandes : [david.fimat@civam.org](mailto:david.fimat@civam.org).



## Recherche

Deux futures associées recherchent entre 10 et 20 hectares de terres agricoles pour créer un élevage caprin avec transformation fromagère.

Contact : [Virginie Bienvenu, 07 83 80 93 11](mailto:Virginie.Bienvenu@0783809311.com).

La ferme de Cranhouët portée par la Communauté de Communes du Pays de Redon (35) recherche 1 porteur de projet intéressé par l'activité arboriculture fruitière en AB, sur 2 ha de verger à pommes, poires et prunes (780 arbres) dont les plus vieux ont 4 ans et 1,5 ha supplémentaire pouvant permettre de diversifier.

La Collectivité met à disposition les terres et installations dans le cadre d'un bail rural (arbres, système d'irrigation, outils de travail du sol et tracteur mutualisés avec les autres activités du site...). Quelques investissements à prévoir (petit équipement, chambre froide...)

Contact : [02 99 70 34 56](tel:0299703456).

## Formations

... pour animateurs, conseillers, agents de développement :

. **Apprivoiser les résistances au changement pour mieux accompagner les agriculteurs,**

25 au 27 octobre, Chauvigné (35).

Contact : [Jean-Marie Lusson 09 64 33 30 71](tel:0964333071).

. **Maîtriser les rations d'hiver et la complémentation en systèmes herbagers de production laitière,** les 23 et 24 novembre en Loire-Atlantique, avec l'intervention de Eric Favre, agriculteur-formateur et ex-conseiller.

Contact : [Alexis Meyer 02 99 77 39 21](tel:0299773921).

Programmes de ces formations et autres offres sur le catalogue Réseau Civam (et nouveau catalogue 2018 très bientôt) :

[www.agriculture-durable.org/formations/](http://www.agriculture-durable.org/formations/)

## Agenda

. **14-15-16 novembre** : rencontres nationales Civam au Centre Moulin Mer à Logonna Daoulas en Finistère. "Cohabitation des modèles de production agricole : de la place pour tous... Vraiment ?"

Contact : [david.fimat@civam.org](mailto:david.fimat@civam.org)

. **5-6 février** : restitution à Angers des avancées du projet Casdar Transaé "Transformations du travail et transitions vers l'agro-écologie en élevages de ruminants" (2016-2020). 11 groupes Civam et Gab impliqués, ainsi que Inra, Idele, InterAfoc, Agrosup Dijon, Afoc 49-85...

Contact : [jean-marie.lusson@civam.org](mailto:jean-marie.lusson@civam.org)



Avec la contribution financière du Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR)

### LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE

Lettre d'information trimestrielle publiée par le Réseau Civam

Adresse : 17 rue du Bas Village - CS 37725 - 35577 Cesson Sévigné cedex  
Tél : 02 99 77 39 25 - [contact@agriculture-durable.org](mailto:contact@agriculture-durable.org) - [www.agriculture-durable.org](http://www.agriculture-durable.org)

Dépôt légal : à parution / ISSN : 1764-2868 / CPPAP n°0921G 81528  
Directeur de la publication : F. Bouin.

Conception & relecture : A. Delahais, M. Blin, G. Le Bahers, D. Falaise, M. Dumas, A. de Marguerie, R. Dieulot, L. Blondel, M. Carré, J.-M. Lusson.  
Animation & mise en forme : J.-M. Lusson.

Reproduction autorisée en mentionnant la source - Imprimerie Le Galliard - Cesson Sévigné (35) - Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales.

### Je m'abonne

- 6,50 € pour les adhérents des groupes de Réseau Civam
- 13 € pour les non adhérents pour 1 an

Nom :

Adresse :

Profession :

Chèque à l'ordre de Réseau Civam, 17 rue du Bas village, CS 37725, 35577 CESSON-SEVIGNE Cedex.